

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

La Question scolaire en Belgique, 417. — Le Carême, 419. — Les progrès du catholicisme en Angleterre, 421. — Mouvement de la population dans la Province de Québec, en 1895, 421. — Le mois de S. Joseph, 422. — Déclaration de la Commission romaine au sujet de Diana Vaughan, 422. — La partisanerie, 423. — Les habitants de l'île d'Utopie, 423. — Courrier de S. Antoine de Padoue, 423. — Le cardinal Bianchi, 424. — Controverse, 424. — Trois paroles de faux prophètes, 424. — Le devoir du moment, 424. — A retenir, 425. — La protection de l'agriculture, 425. — Pensée, 425. — Les bons chrétiens, 425. — Monométallisme et bimétallisme, 425. — Les forces actuelles du socialisme, 426. — L'Eglise du Canada, 427. — Sainte Eueratida vierge et martyre, 428. — Memento hebdomadaire, 432.

La Question scolaire en Belgique

ALLOCATION DE LÉON XIII.

(Suite)

“ Mais Nous pensons, Majesté, que la lutte soulevée dans votre royaume ne pourra s'éteindre et que la paix n'y rentrera qu'au moment où l'on fera disparaître la cause funeste qui est venue la troubler. Tout évêque, en remplissant le devoir de sa charge pastorale, qu'il agisse avec n'importe quelle modération et prudence, se trouvera toujours et nécessairement en opposition avec l'esprit, les tendances et les dispositions de cette loi, qui est trop en désaccord avec les enseignements de la doctrine catholique, et c'est pourquoi les évêques bien que différents de nature et de caractère, se sont trouvés constamment unanimes et en parfaite harmonie les uns avec les autres, quand ils ont dû déterminer les mesures à prendre pour combattre les conséquences redoutées de la nouvelle législation.

“ Nous reconnaissons la gravité des troubles que ces événements ont amenés en Belgique; Nous en sommes profondément affligé et préoccupé, mais Nous espérons encore que les hommes qui ont le grand honneur d'être les ministres de Votre Majesté et les premiers conseillers de la Couronne, considéreront du

haut de leur poste les besoins de la chose publique, non point avec les yeux des partisans d'un système préconçu, mais en vue du bien de la nation entière, et que, de la sorte, ils arriveront à se convaincre que la raison d'Etat, comme la justice, conseillent de retirer spontanément une loi qu'aucun besoin réel ne réclamait, et par laquelle un si grand nombre de sujets de Votre Majesté s'est senti gravement offensé. ”

Ce que nous venons de relater, fait non seulement comprendre ce qui s'est passé en Belgique en 1879, mais ce qui se passera en Canada en 1897. La question en jeu est la même, et les circonstances sont passablement identiques.

Nous complétons cet historique par quelques explications sur l'attitude du délégué pontifical aux Etats-Unis, en 1892, qui démontrent que le Saint-Siège n'a jamais varié sur cette matière.

Le 18 novembre 1892, les archevêques américains adoptèrent à l'unanimité quatorze propositions soumises par Mgr Satolli, dans le but de pourvoir à l'instruction religieuse des enfants qui ne pouvaient fréquenter les écoles catholiques.

Ces fameuses propositions ont soulevé à cette époque des discussions passionnées, et un journal canadien a osé dernièrement les invoquer en faveur du système des écoles neutres.

Les explications qui vont suivre, suffiront pour faire bien comprendre toute la portée de ces propositions.

Leur fin principale était de confirmer les résolutions du concile de Baltimore et de codifier en quelque sorte les règles à suivre, lorsque ces résolutions rencontraient trop de difficultés pratiques.

Qu'on le remarque bien, *l'école neutre*, même telle qu'elle existe aux Etats-Unis, c'est-à-dire sans un caractère anti-religieux aussi marqué qu'en Europe, reste condamnée, et cela en vertu de la proposition VIII.

Ils se trompent donc grossièrement, ceux qui invoquent ces propositions en faveur du système des écoles neutres.

En outre, ils se trompent non moins grossièrement, ceux qui veulent mettre ces propositions en opposition avec la manière d'agir des autorités ecclésiastiques en d'autres pays,—et spécialement en Belgique—où les évêques se sont prononcés, *avec l'approbation de Rome*, dans un sens plus radicalement hostile que ne l'a fait aux Etats-Unis le délégué pontifical.

Les tenants de cette prétendue contradiction raisonnent ainsi: Dans les deux cas on était en présence d'un système scolaire

matériellement le même ; cependant, en Belgique, les autorités ecclésiastiques, approuvées par Rome, se sont montrées beaucoup plus hostiles qu'aux Etats-Unis.

Il n'y a eu, comme nous allons le prouver, ni contradiction ni opposition dans les deux cas en question, mais seulement une différence d'attitude, plus apparente que réelle, et qui s'imposait nécessairement.

Les motifs de cette différence d'attitude sont évidents.

En Belgique, il s'agissait de faire accepter, comme au Manitoba, une loi nouvelle, dont le but était de décatholiciser un peuple catholique.

Aux Etats-Unis, au contraire, on était en présence d'un état de choses existant depuis longtemps, et qu'il est absolument impossible de faire disparaître. Cependant, même aux Etats-Unis, le délégué pontifical a proclamé cet état de choses à peine tolérable dans certains cas, et tolérable là seulement où on ne peut le changer.

En Belgique, les catholiques étaient assez forts pour détruire cet état de choses par les moyens constitutionnels, et assez généreux pour établir partout, en attendant, des écoles catholiques, et les faire fonctionner à leurs dépens. Les événements l'ont prouvé.

Grâce à ses évêques soutenus par la population catholique, la Belgique a pu réussir à faire triompher la thèse, sans avoir besoin de recourir, sauf en un petit nombre de cas, à l'hypothèse.

Aux Etats-Unis, la thèse subsiste également, et doit être appliquée d'une manière de plus en plus générale. Néanmoins, il est facile de comprendre que les exceptions sont nécessairement plus fréquentes qu'en Belgique.

Par conséquent, prétendre que les propositions du délégué pontifical, adoptées le 8 novembre 1892 par les archevêques, américains, comportent une approbation quelconque de l'école neutre, ou sont en opposition avec la ligne de conduite suivie par l'épiscopat belge, en 1879, c'est se tromper ou vouloir tromper grossièrement.

FIN

Le Carême

Le Carême commencera le 3 mars.

Le cinquième commandement de l'Eglise nous impose l'obliga-

tion de jeûner tous les jours du Carême, excepté les dimanches.

Les jours de jeûne on ne doit prendre qu'un seul repas principal, auquel il est permis d'ajouter une légère collation. A cette légère collation, qui est généralement le repas du soir, il est permis de prendre huit onces de nourriture, à part le thé, le café, l'eau, et les autres liquides, qui ne comptent pas avec les huit onces. Il est aussi permis, le matin, de prendre deux onces de pain, avec une tasse de thé, de café ou de chocolat. On peut intervertir l'ordre, s'il est plus commode de prendre le repas principal le soir, et la collation le midi.

Dans le Carême, aux jours où le gras est permis, il est défendu de faire usage de poisson ou d'huîtres et de viande au même repas.

D'après l'indult du 7 juillet 1844, permission est accordée, pour tous les jours d'abstinence dans l'année, de substituer la graisse ou le saindoux au beurre ou à l'huile, dans la friture, la cuisson ou la préparation des aliments maigres; mais cette permission ne comporte pas celle de manger de la soupe grasse.

Il est certain que ceux qui sont en âge de jeûner commettent un péché mortel lorsqu'ils ne jeûnent pas chacun des jours qui sont marqués pour être des jours de jeûne, et qu'ils réitèrent ce péché autant de fois qu'ils manquent au jeûne, à moins qu'ils n'en soient excusés par une cause légitime; et que c'est violer la loi du jeûne que de faire de la collation un repas entier.

Bien qu'ils n'y soient pas tenus, le jeûne peut être pratiqué, en tout ou en partie, par ceux qui ont moins de 21 ans ou plus de 60, quand ils ont assez de force pour le faire, la mortification chrétienne étant un devoir de religion qui oblige à tout âge.

Sont dispensés du jeûne ceux qui n'ont pas encore 21 ans ou qui ont plus de 60 ans, les nourrices, les femmes enceintes, les convalescents, les valétudinaires; ceux à qui l'infirmité, la caducité, la débilité ou un travail rude et pénible ne permettent pas de le faire; ceux encore qui sont obligés de faire de longs et pénibles voyages; enfin ceux qui ne peuvent jeûner sans altérer notablement leur santé ou qui, en jeûnant, ne peuvent s'acquitter de leur emploi. Si on craint de s'abuser, si on doute, on doit dans ce cas consulter son confesseur.

Les jours du Carême, où par dispense, on peut manger gras, sont: les dimanches, excepté celui des Rameaux; les lundis, mardis et jeudis, excepté le jeudi qui suit le mercredi des Cen-

dres, et le lundi, le mardi et le jeudi de la semaine sainte.

L'Eglise veut que nous jeûnions pour dompter la chair toujours prête à se révolter contre l'esprit et pour expier les fautes que nous commettons.

Dans la province de Québec, par un indult spécial, le temps pascal commence le mercredi des Cendres et finit le dimanche de Quasimodo, inclusivement, et quiconque sans raison grave, néglige de communier pendant cet intervalle de temps commet une faute grave. Remarquons, de plus, que celui qui a laissé passer le temps pascal sans faire sa communion, est tenu d'accomplir ce devoir aussitôt que possible, et n'en est pas dispensé pour cela.

Cette communion pascale doit se faire dans son église paroissiale, à moins qu'on n'obtienne de son curé ou de son évêque la permission de la faire ailleurs.

Le Carême commence, le mercredi des Cendres, depuis le IXe siècle. Avant ce temps il commençait le 6e dimanche avant Pâques.

Les progrès du catholicisme en Angleterre

Le Souverain Pontife, qui prend un vif intérêt au développement de la religion catholique en Angleterre, s'est fait rendre compte du nombre de conversions dans ces derniers temps. Du document qui a été soumis au Pape, il appert que, dans le cours des quinze derniers mois, 15,000 personnes ont été reçues dans le sein de l'Eglise catholique, dont deux mille dans le seul diocèse de Westminster.

Mouvement de la population dans la Province de Québec en 1895

Naissances : 58 650 ; mariages : 10 171 ; décès : 31 696.

Ces chiffres sont basés sur les rapports reçus par le Conseil d'hygiène.

Les naissances ont donc été de 39.30 par 1000 de population ; les mariages de 32.76 ; les décès de 21.24.

De tous les comtés de la Province de Québec, celui où le total des naissances a été le plus élevé, est le comté de Yamaska.

En 1893, le surplus des naissances sur les décès a été de 27 236 ; en 1894, de 21.245 ; en 1895, de 26.957.



Le mois de Saint Joseph

Le mois de mars est consacré à honorer saint Joseph, Protecteur de l'Eglise universelle et premier Patron du Canada. Toutes les familles chrétiennes se font un devoir de lui rendre leurs hommages et de solliciter sa protection, par quelque prière spéciale. Les moins dévots pourraient facilement réciter l'invocation suivante qui porte *300 jours d'indulgence* :

JÉSUS, MARIE, JOSEPH,

Je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie,

JÉSUS, MARIE, JOSEPH,

Soyez mes défenseurs pendant mon agonie,

JÉSUS, MARIE, JOSEPH,

Que doucement j'expire en votre compagnie.

Déclaration de la Commission romaine au sujet de Diana Vaughan

«Après avoir apporté dans ses recherches la plus consciencieuse diligence et pris tous les moyens en son pouvoir pour arriver à la connaissance de la vérité :

La Commission déclare :

“ Que jusqu'à ce jour, elle n'a trouvé aucun argument péremptoire soit pour soit contre l'existence, la conversion, l'authenticité des écrits de la dite Diana Vaughan. ”

La partisannerie

“ ... Mais il est un autre mal que déplore l'illustre Pontife et contre lequel nous nous efforçons de prémunir ceux qui nous sont confiés : c'est l'esprit de parti. Il peut se définir : l'amour passionné, aveugle, d'un parti politique qui fait sacrifier les intérêts supérieurs de Dieu, de l'Eglise et des âmes, à des sympathies ou à des intérêts purement humains. Les maux désastreux qui sont manifestes en ce pays, surtout chez les Canadiens-Français, si faciles à se laisser échauffer et entraîner par les discours enflammés de nos tribuns populaires, et qui, une fois lancés dans une direction, ne peuvent plus entendre la voix de la raison et revenir sur leurs pas. C'est là pour nous une source de division et d'affaiblissement des plus regrettables. ”

Les Canadiens français ne sauraient trop méditer ces réflexions de l'évêque de St-Hyacinthe qui est loin de signaler un mal imaginaire.

Les habitants de l'île d'Utopie

Ils cherchent le paradis terrestre, oubliant qu'il est perdu, et bien perdu, depuis la chute d'Adam. Cette île n'est pas mentionnée sur la carte géographique, mais elle n'en compte pas moins une population considérable.

Courrier de St Antoine de Padoue

Actions de grâces. — Merci et reconnaissance au bienheureux St Antoine pour trois faveurs obtenues. C. S.

Grandes actions de grâces à St Antoine pour une faveur obtenue.

Recommandations. — Je demande à St Antoine la faveur de trouver une bonne position. M. G.

Une personne promet \$4.50 piastres pour le pain des pauvres si elle recouvre certaines créances en péril. C. S.

Une famille sollicite la faveur de trouver un moyen de gagner sa vie.

Le cardinal Bianchi

Ce Cardinal est mort pieusement, le 21 janvier, à soixante-dix-neuf ans. Ancien nonce à Lucerne, à la Haye, secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers, nonce à Madrid (avec M. Rampolla, futur ministre du Pape comme auditeur), cardinal prêtre en 1882, abbé de Subiaco, préfet des Rites en 1889, cardinal évêque et prodataire, il est élevé au titre d'évêque suburbicain de Palestrina. — Il habitait le palais de la Daterie au Quirinal, un des rares palais non confisqués au Pape. — C'est le 118^e cardinal décédé sous Léon XIII.

Controverse

- Il n'y a pas plus de mal à manger de la viande le vendredi qu'un autre jour.
- R. Le mal n'est pas dans la viande que l'on mange ; mais dans la désobéissance que l'on commet.
- L'abstinence est inutile.
- R. Non, puisque nous sommes tenus de faire pénitence.
- Elle est nuisible à la santé.
- R. Tous les médecins disent le contraire.
- L'abstinence le vendredi est de la superstition.
- R. L'Eglise a fixé le jour de l'abstinence au vendredi pour rappeler le souvenir de la mort de Jésus-Christ. Cette loi n'est donc pas superstitieuse.

Trois paroles des faux prophètes

— *J'ai la religion de l'honnête homme.* Celui qui refuse à Dieu l'honneur qui lui est dû n'est pas un honnête homme. Le véritable honnête se trouve dans les maximes de l'Evangile.

— *Une fois ne compte pas.* La punition d'Adam prouve le contraire.

— *Ce que je ne vois pas, je ne le crois pas.*

Qui voit la volonté, l'intelligence, l'âme ?

Le devoir du moment

Le Parlement fédéral va se réunir le 11 mars. Comme il est probable que le bill réparateur sera soumis de nouveau, les bons catholiques ne manqueront pas de prier pour que la direction

de l'Épiscopat soit suivie, et pour que justice soit rendue. Rappelons-nous que les hommes s'agitent et que Dieu les mène.

A retenir

On connaît beaucoup mieux un homme à ses actes qu'à ses paroles qui ne servent ordinairement qu'à cacher la pensée.

La protection de l'agriculture

C'est un devoir grave pour les gouvernants de protéger l'agriculture et de tout faire pour qu'elle soit florissante.

L'abjection par laquelle on reproche à la protection agricole de nuire aux consommateurs est peu fondée, car ce sont les cultivateurs qui constituent la majorité des consommateurs et des acheteurs. Or, comment achèteront-ils si l'agriculture est dans le marasme ?

La prospérité d'une nation exige donc que l'agriculture soit protégée dans la mesure qu'elle en a réellement besoin.

Pensées

“ Les hommes désapprouvent toujours tout ce qu'ils ne sont pas capables de faire. ”

“ Les bourdons font bien plus de bruit, et sont bien plus empressés que les abeilles, mais ils ne font pas de miel. ”

Les bons chrétiens

Sont ceux qui, reconnaissant l'autorité de Dieu et des Pasteurs légitimes, observent tous les préceptes et sont animés de l'esprit de Jésus-Christ.

Monométallisme et bimétallisme

Dans les siècles passés, toutes les nations de l'Occident admettaient les monnaies d'or et d'argent pour les échanges internationaux. Les deux métaux avaient une valeur relative, à peu près la même chez les différentes nations. Le rapport était généralement de 1 à 15, la monnaie d'or valant quinze fois son poids en argent. Certains pays ayant des mines d'or et d'autres des mines d'argent, les deux métaux se répartissaient entre tous les peuples par les échanges commerciaux. Le premier coup à cet état de choses fut porté par l'Angle-

terre en 1816. Le moment était bien choisi pour faire une spéculation plus habile qu'honnête. Elle était en possession d'une grande partie de l'or du monde par les mines qu'elle exploitait et par la prospérité de son commerce. De plus elle était créancière de la plupart des nations, par ses exportations et par les emprunts qui avaient été contractés à Londres. Elle décida donc de ne plus accepter de paiements qu'en or.

Alors les nations à monnaies d'argent durent acheter à l'Angleterre de l'or à tout prix, en lui donnant de l'argent ou des marchandises dont la valeur diminua immédiatement de moitié.

Plus tard, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis imitèrent l'Angleterre.

Le résultat fût que les petites nations à monnaies d'argent, comme le Portugal et la Grèce, virent leur crédit ruiné. Dans l'Amérique du Sud, le change monta à 200 pour cent, ces nations ayant peu d'or et se trouvant chargées de dettes commerciales et d'emprunts à Paris et à Londres.

Les nations à monnaies d'argent comprennent qu'elles sont opprimées, travaillent à se soustraire à la suprématie commerciale et industrielle des nations à monnaies d'or et la spéculation sur les changes prendra fin un jour.

Cette spéculation est en somme le plus colossal brigandage de ce siècle. Des nations entières sont ruinées au profit de quelques capitalistes, juifs le plus souvent ; et les petits capitalistes sont atteints dans leurs épargnes par la banqueroute des petits Etats dont ils ont acheté les valeurs.

Les forces actuelles du socialisme

Allemagne.— Suffrages: En 1871, 124.665 ; en 1881, 311.961 ; en 1890, 1.427.298 ; en 1893, 1.876.758. Associations socialistes : 250.000 membres. Députés au Reichstag : 48. Presse du parti : 41 journaux quotidiens et 123 journaux hebdomadaires.

France— Suffrages: En 1889, 91.000 ; en 1893, 600.000 ; en 1896, 1.400.000. Députés socialistes : 62 ; majorité socialiste dans 29 grandes villes, dans Paris et dans 1.200 petites villes. Presse du parti : 78 journaux quotidiens et hebdomadaires.

Italie.— Suffrages ; en 1893, 20.000 ; en 1896, 90.000. Députés : 10. Presse du parti : 33 journaux quotidiens et hebdomadaires.

Belgique. — Suffrages : En 1894, 344.000 ; en 1896, 461.000. Députés : 29. Presse : quotidiens, 5, et un grand nombre de journaux hebdomadaires et syndicaux.

Suisse. — Suffrages : En 1896, 107.990.

Autriche. — Suffrages : En 1896, 90.000. Presse du parti : 65 journaux quotidiens et hebdomadaires.

Angleterre. — Suffrages : En 1895, 98.000. Plus de députés élus directement comme socialistes. Beaucoup de députés ouvriers élus par des groupements ouvriers teintés de socialisme.

Etats-Unis. — Suffrages : En 1881, 2.068 ; en 1890, 13.331 ; en 1892, 21.157 ; en 1894, 33.133 ; en 1896, 40.000 environ.

Ce tableau, donné par les journaux socialistes eux-mêmes, est peut-être exagéré, mais il n'en démontre pas moins leur puissance qui ne fera qu'augmenter avec le temps.

Le socialisme rêve le partage, entre tous les hommes, des biens qui sont dans le monde. Le socialisme est absurde, car on ne conçoit pas la possibilité d'un partage général qui amènerait le trouble dans tous les états. Il est impossible par ce qu'il faudrait établir l'égalité dans les intelligences, les talents et les caractères.

(†)

L'ÉGLISE DU CANADA

QUATRIÈME PÉRIODE

(Suite)

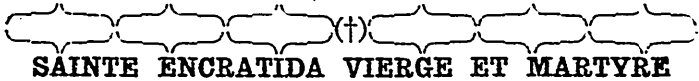
Mgr de Pontbriand ne survécut pas longtemps aux malheurs de sa patrie d'adoption. Miné par un travail ardu et par le chagrin de voir sa ville épiscopale aux mains de l'ennemi, et le pays tout entier à la veille de passer sous une domination étrangère, il mourut le 8 juin 1760, à Montréal, à l'âge de cinquante-un ans ; et fut inhumé dans l'église paroissiale de cette ville, le dix du même mois (1).

Les principaux événements civils et politiques sous l'épiscopat de Mgr de Pontbriand, furent : 1° la découverte des Montagnes Rocheuses par de la Vérendrye, en 1743 ; 2° la prise de Louisbourg par le commodore Warren, en 1745 ; 3° la perte de la flotte du duc d'Anville, en 1746 ; 4° la défaite des Anglais à Grand Pré, par de Villiers et de la Corne, la capture par les Anglais du marquis de la Jonquière retenu deux ans en Angle-

(1) De 1759 à 1800 il est mort ou retourné en France, environ 210 prêtres. De 1758 à 1766, il n'y a pas eu d'ordinations en Canada ; de 1766 à 1775, il y en a eu 36 ; et de 1775 à 1800, il y en a eu 102.

terre. et la nomination du comte de la Galissonnière comme administrateur, en 1747; 5° la paix d'Aix-la-Chapelle, par laquelle Louisbourg et le Cap-Breton sont rendus à la France, la nomination de l'intendant Bigot, l'agrandissement des forts Gaspareaux et Beauséjour, en Acadie, en même temps que ceux de la Présentation et de Rouillé, en 1748; 6° la fondation de Halifax, en 1749; 7° la mort de l'ex-gouverneur de la Jonquière, en 1752; 8° l'assassinat de Jumonville par les anglais, la défaite de Washington par de Villiers, près du fort Nécessité, et la construction du fort Duquesne, en 1754; 9° la prise de deux vaisseaux de l'escadre de Diëskau par l'amiral Boscawen, la prise des forts Gaspareaux et Beauséjour par Moncton, la dispersion des Acadiens, la victoire de la Monongahela gagnée par de Beaujeu sur Braddock, et la capture de Diëskau par Johnson au fort Edouard, en 1755; 10° la prise d'Oswego par Montcalm, en 1756; 11° la prise du fort William Henry par Montcalm, en 1757; 12° la capitulation de Louisbourg, et la bataille de Garillon gagnée par Montcalm avec 3,600 soldats contre Abercromby qui en avait 16,000, en 1758; 13° les batailles de Montmorency et des Plaines d'Abraham, la mort de Wolfe et de Montcalm, et la capitulation de Québec, en 1759; 14° la bataille de Sainte-Foye, et la capitulation de Montréal, en 1760.

La population de la colonie, à la mort de Mgr de Pontbriand, était de 70,000 âmes. *(A suivre)*



Suite

XXI

LE BANQUET.

Tout le monde sait à quel raffinement était arrivée la noblesse romaine, durant les années où elle persécuta les premiers chrétiens. Un Caligula, un Vitellius, un Héliogabal nous ont laissé le récit de ces repas dont les dépenses s'élevaient à plusieurs millions et où on allait jusqu'à boire des perles dissoutes dans du vinaigre. Nous n'entreprendrons pas de faire la description de celui que Dacien offrit à Saragosse. Toutefois, disons qu'il avait voulu donner une haute idée de la pourpre romaine. Le triclinium spacieux et élevé était illuminé à giorno, des tentures

de Tyr recouvraient les murs, les statues des dieux, de grandeur naturelle, alternaient avec des massifs de fleurs merveilleuses ; des colonnes d'albâtre supportaient les arbustes les plus rares ; enfin au fond de la salle, sous un baldaquin de pourpre et d'or de la plus grande magnificence, étaient exposés les portraits des empereurs Dioclétien et Maximien. La riche table de cèdre était décorée non moins magnifiquement que la salle. Tout autour, des couches luxueuses attendaient les convives auxquels les mets et les vins les plus recherchés devaient être offerts. Les invités arrivèrent. Hauts fonctionnaires, militaires en renom, matrones distinguées, enfin tout ce qu'il y avait de considérable à Saragosse. La richesse des vêtements, des uniformes, embellissait la salle, les femmes étaient couvertes de bijoux ; peintes, parfumées, elles étincelaient. Au milieu de toutes ces fleurs, artificielles pour la plupart, Marcella se faisait remarquer, non par son luxe, mais par sa beauté virginale. A la vue de cette assemblée brillante, elle eut comme un regret d'être venue ; mais elle raffermir son cœur ; l'occasion de prouver son amour au Dieu qu'elle adorait allait se présenter, elle en avait l'assurance. Les attentions et les soins de Dacien furent pour elle, ce qui excita la jalousie des autres femmes.

Au fond du cœur, le rusé préfet n'avait qu'un désir, mettre Eudonte dans l'embarras. Bien vite, il fit tomber la conversation sur les chrétiens. Marcella écouta frémissante, indignée, les outrages, les calomnies, que sénateurs, magistrats, matrones et guerriers jetaient à pleines mains sur ceux qu'elle appelait ses frères.

Elle eut la tentation de saisir sa coupe et de la briser sur le visage de la statue d'un dieu, en se déclarant chrétienne.

Dacien vit l'émotion peinte sur son beau visage ingénu. Ce n'était pas elle qu'il voulait compromettre, mais son frère ; aussi, voulant détourner l'attention, il prit la parole :

“ Ces chrétiens, dit-il, sont des hommes abaissés, qui n'ont point le courage de lutter ouvertement. Le combat en plein jour serait pour l'empire plus glorieux et plus efficace, tandis qu'en les persécutant nous semblons les multiplier.”

— C'est vrai, répondit Eudonte, leur destruction serait complète s'ils avaient à lutter contre des armées, mais la superstition ne leur donne pas cette audace. Pourtant la mort et les tourments ne peuvent plaire à personne.”

Marcella prit alors la parole d'une voix haute, et l'attention de tous se fixa sur elle. Elle déclara qu'il fallait plus de force, plus de courage pour souffrir comme les chrétiens, que pour risquer sa vie sur un champ de bataille. Par politesse, un jeune guerrier entra dans sa manière de voir.

“ En effet, dit-il, je préfère un jour de combat à un instant de torture. Quant aux chrétiens, ils la supportent comme des esclaves qui ont perdu le sentiment de la dignité ; ils souffrent sans se venger, se taisent et meurent.

— Osez-vous dire, continua la jeune fille, qu'il n'y ait aucune dignité à mourir pour sa croyance ? Vous luttez contre des barbares par un sentiment patriotique, par fidélité à vos aigles, et vous en êtes fiers. Le chrétien meurt pour son Dieu ; sa conscience exige ce sacrifice ; en lui obéissant, il gagne le ciel, sa vraie Patrie. Voilà pourquoi il bénit celui qui le frappe. Je l'admire, il est grand, d'une grandeur que les Romains avilis de notre époque ne savent pas comprendre.”

Quel ne fut pas le trouble d'Eadonte en voyant sa sœur secouer sa timidité pour faire l'apologie des chrétiens, les montrer comme le type du courage et de l'honneur. Il chercha à couper court en s'écriant :

“ Valeureux ou lâches, ils ne cherchent pas à se soulever. C'est un malheur, car Rome a assez de soldats pour les anéantir.

— Les anéantir, jamais ! fit Marcella, dont l'énergie allait en croissant. A-t-on vaincu la légion fulminante qui sauva l'armée de Marc-Aurèle ? la légion thébaine a-t-elle montré moins de courage ? Ils étaient chrétiens pourtant.”

Un tribun éleva la voix :

“ La noble dame a raison, dit-il, il n'est point de soldats qu'on puisse comparer à ceux qu'elle nomme ; je les ai connus, je les ai vus à l'œuvre. L'armée de Marc-Aurèle serait tombée aux mains des barbares, mais la légion fulminante invoqua son Dieu, sa prière ne fut pas vaine. Une rosée bienfaisante tomba sur nos troupes, tandis qu'une tempête effroyable harassait nos ennemis. Le Dieu qui exauce ainsi, ne peut être mensonge ! Quant à la légion thébaine, après avoir fait des prodiges de valeur, elle se laissa tuer plutôt que de trahir sa foi. Je porte le nom de leur capitaine, et j'affirme la bravoure de Maurice et de sa troupe, dans la vie comme dans la mort. Je jure que ces faits sont authentiques et qu'il est injuste d'appliquer le mot de

lâches à ces valeureux guerriers.”

Le tribun brave et franc s'était levé en prononçant ces paroles; sa voix était ferme, il passait sa main sur sa barbe blanche tout en jetant un regard fier sur les convives qui n'osaient soulever aucune objection. C'est ce même guerrier, que nous avons vu au commencement de notre récit s'opposer aux projets sanguinaires de Dacien.

Du reste la nuit avançait, le repas était terminé. Dacien pria Marcella de chanter. “ Il savait, disait-il, que sa voix n'était pas moins belle que son visage. ” La pauvre enfant eût désiré se retirer, mais ne voulant pas se faire prier, elle accepta la harpe, et promena harmonieusement ses doigts sur ses cordes.

“ Chantez, dit une des matrones, le roman de Didon et d'Enée.

— Je ne sais rien de tout cela, répliqua assez sèchement Marcella.

— Alors, demanda une autre, la guerre des géants et des dieux.

— Je ne connais aucune chose des dieux, ” répondit encore la sœur du général.

Soudain elle entonna un hymne à la vertu. Sa voix suave, mélodieuse, avait un timbre qui allait au cœur. Tous les convives étaient émus et remplis d'admiration. La mélancolie, la tristesse et la douleur de se sentir dans ce milieu contraires à ses croyances, le regret d'avoir entendu attaquer les chrétiens donnaient à son chant une expression indéfinissable et poignante. Un tonnerre d'applaudissements salua sa dernière note. Eudonte était fier d'un tel succès.

Toute l'assemblée conjura Marcella de se faire entendre encore. Elle céda et chanta un hymne à l'amitié. Qui redira ses accents lorsqu'elle parlait de l'ami qui ne peut se séparer de celui qu'il aime, et qui préfère souffrir ou mourir avec lui. L'image d'Encratida était présente à son cœur brisé. Les larmes ruisselaient sur son visage, elle était si touchante, que son second triomphe dépassa le premier, tous la proclamèrent reine du festin.

Selon l'usage antique, ce titre lui donnait le droit de réclamer de son hôte une grâce que la courtoisie ne devait jamais refuser. Dacien le lui rappela.

“ Ah ! fit la jeune fille, la grâce que j'implorerai me l'accorderez-vous ?

— Vraiment oui, je vous le jure, assura le préfet.

— Quelle qu'elle soit ?

— J'en fais le serment.

— Vous avez réfléchi, dit Marcella avec insistance, quand j'aurai parlé, vous ne direz pas que vous avez été trompé et surpris ?

— Demandez sans crainte, lui répondit Dacien en l'encourageant.

— Je ne veux qu'une chose, dit alors la généreuse enfant.

Donnez-moi la liberté d'Encratida."

Une exclamation unanime se fit entendre.

" Qu'ai-je entendu ! dit le préfet qui prit sa tête dans ses mains.

— Malheureuse ! s'écria Eudonte.

— Vous l'avez juré, reprit Marcella avec fermeté. Je demande la liberté d'Encratida, mon amie, ma sœur, mon bon ange."

Dacien répondit :

" Encratida est l'ennemie des dieux, c'est impossible.

— Vous l'avez promis, redit Marcella.

— Préfet, tu as donné ta parole, dit le capitaine Maurice.

— Mais c'est impossible, répliqua Dacien, Encratida est chrétienne.

— Je suis chrétienne aussi," dit comme un écho la voix de Marcella.

Cette déclaration souleva une tempête dans la salle.

Eudonte se jeta entre sa sœur et le préfet.

" Excusez-la, dit-il, elle a perdu l'esprit, on l'a séduite.

— Tu es un traître, hurla Dacien. Malédiction sur elle et sur toi sur ta race ; qu'on appelle des gardes, la tête de cette jeune fille tombera sous l'épée du bourreau ; elle mourra comme son amie "

Les soldats accoururent à la voix du tyran. Ils enchaînèrent Marcella. Les convives s'éloignèrent avec horreur. La nouvelle prisonnière du préfet tourna vers lui un regard fier et courageux.

" Vous avez manqué à votre parole, dit-elle, et fait une victime de plus. Puisse Dieu vous pardonner comme je vous pardonne. Et toi, Eudonte, si tu m'entends encore, fais-toi chrétien. je t'en conjure, afin que nous nous rejoignons au ciel."

Combien est mobile l'esprit humain. La voix de Marcella venait d'enchanter la foule, d'être applaudie de tous, et ses dernières paroles furent couvertes au contraire des cris des assistants et des imprécations de Dacien. (A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Roch de Québec, le 28 ; à l'Islet, le 2 mars ; à St-Casimir, le 4 ; au couvent de St-Michel, le 6.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, Portneuf.